



Note d'information

La MINUSCA appelle les Centrafricains à se mobiliser massivement pour l'enregistrement des électeurs

Bangui, le 1^{er} juillet 2015 - Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), Babacar Gaye, a assisté le 29 juin 2015 au coup d'envoi de l'enregistrement des électeurs donné par la Présidente de la transition, Catherine Samba Panza. Cet événement marque le début des opérations d'enregistrement des électeurs de Bangui, a indiqué mercredi le Porte-parole de la MINUSCA, Hamadoun Touré, lors du point de presse hebdomadaire de la Mission.

La MINUSCA appelle les centrafricains en âge de voter à se déplacer massivement dans les centres d'enregistrement de leurs circonscriptions respectives pour se faire enregistrer. Il est aussi de leur devoir de sensibiliser leurs familles, amis, et communautés en ce sens. Cela, pour des élections de sortie de crise apaisées correspondant à l'expression du choix des centrafricains.

Dans la poursuite de cet objectif, la MINUSCA a appuyé l'Autorité nationale des élections (ANE) pour la formation des formateurs et des superviseurs ainsi que pour la formation sur la sécurisation du processus électoral. Pour cette dernière, la sécurité des sites de l'ANE, des lieux de stockage du matériel électoral avant, pendant et après les élections ainsi que les méthodes d'investigation et les techniques de réduction de la violence, ont été abordés.

Depuis le 10 juin 2015, outre la réception du matériel électoral, la MINUSCA facilite non seulement la sécurisation des sites d'entreposage mais aussi son acheminement vers l'arrière-pays. La dernière livraison du matériel électoral est prévue pour le 2 juillet 2015. En appui aux autorités de la Transition, la MINUSCA et les partenaires internationaux (PNUD, OIF), apporte leur soutien pour l'organisation et la tenue de l'atelier national d'enrichissement de l'avant-projet de Constitution. Prévu du 2 au 5 juillet 2015, il constitue la dernière ligne droite vers le référendum constitutionnel devant permettre à la République centrafricaine de se doter d'une nouvelle constitution.

Sur la restauration et l'extension de l'autorité de l'Etat, M. Touré a annoncé l'inauguration de trois Programmes à impact rapide (QIPs) dans la Préfecture de la Nana-Mambéré, dans l'ouest du pays. Le pont de Gouna, des fournitures de bureaux et des équipements informatiques, ainsi que des motos ont été officiellement remis aux autorités administratives, dont le Préfet de Nana Mambéré, le Sous-Préfet de Bouar et Baoro, ainsi que le Maire de Bouar. Ces QIPs visent à favoriser la reprise des services



administratifs en encourageant les fonctionnaires à regagner leur poste après la crise et en améliorant les conditions de travail dans les services déconcentrés de l'Etat. Ainsi, la MINUSCA a aussi assuré le déploiement de trois (3) Sous-Préfets. En outre, vingt-un (21) sous-Préfets ont perçu mercredi dernier leurs frais de transport afin de regagner par voie terrestre leurs zones de juridiction. La MINUSCA a lancé le 26 juin 2015 les travaux de réhabilitation partielle de la prison de Bouar. D'un montant de 25.043.000 CFA, d'ici trois mois, une partie de cette prison sera réhabilitée afin d'accueillir une soixantaine de personnes sous mandat de dépôt encore détenues dans les cellules du commissariat et de la gendarmerie.

S'agissant de l'appui au rétablissement du système de justice pénale, la MINUSCA a accompagné le ministre de la Justice pour une évaluation conjointe des conditions de détention de la Prison de Mbaiki le 24 juin 2015. La mission a constaté de mauvaises conditions de détention liées au manque de nourriture, d'eau potable, de toilettes, de soins médicaux ainsi qu'à l'état de délabrement avancé de l'infrastructure. Les pensionnaires subsistent grâce à l'assistance de leurs familles et à quelques bonnes volontés. Le Ministre s'est engagé à rechercher les solutions adéquates à ces manquements. La MINUSCA l'accompagnera dans ce processus.

Au chapitre des droits de l'Homme, Hamadoun Touré a annoncé que la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies pour la RCA, Diane Corner, était actuellement à Genève pour participer aux réunions du Conseil des Droits de l'Homme sur la Centrafrique. Le Conseil s'est penché, mardi après-midi, sur le cas de la République centrafricaine au titre du renforcement des capacités et de l'assistance technique dans le domaine des droits de l'Homme. Le Conseil a organisé un dialogue pour examiner l'évolution de la situation des droits de l'Homme sur le terrain, avec un accent particulier sur la lutte contre l'impunité.

A cette occasion, Mme Corner a indiqué que la situation demeurait grave, même si des progrès réels ont été accomplis. Elle a aussi souligné que des besoins critiques étaient à prévoir dans la perspective des élections présidentielle et législatives prévues en octobre. Les échanges se sont déroulés en présence de l'Experte indépendante sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine, Mme Marie-Thérèse Keita Bocoum, ainsi que du Ministre centrafricain de la justice, M. Aristide Sokambi de son homologue de la réconciliation nationale Mme Jeannette Dethoua et de l'Imam Kobine Layama, représentant de la Plateforme des confessions religieuses de Centrafrique.

Sur le terrain, du 24 au 30 juin 2015, la MINUSCA a pu surveiller, vérifier et documenter, aussi bien à Bangui qu'à l'arrière-pays, 9 incidents de violations et abus des droits de l'Homme. Ils ont fait au moins une douzaine de victimes dont 3 femmes et un enfant. Selon des témoignages recoupés de plusieurs sources, dont les familles de victimes et certains survivants, les auteurs présumés sont des groupes armés appartenant aux anti-Balaka, aux ex-Seleka, au groupe rebelle « Révolution et Justice » et à la communauté Peuhl.

Quant à la Force de la MINUSCA, elle apportera son appui dans l'opération d'enregistrement des électeurs et aidera au transport du matériel dans tous les



secteurs tout en assurant la sécurité des sites d'enregistrement. Des numéros verts sont déjà installés dans tous les Etats-majors des secteurs et des bataillons d'infanterie afin de permettre à la population d'alerter la Force en cas de besoin. Ils seront communiqués au public quand ils seront réellement opérationnels.

Au cours de la semaine écoulée, la Force a effectué 4663 patrouilles dans tous les secteurs. Elle a escorté 456 véhicules malgré les tentatives de perturbation de la sécurité par les groupes armés sur la route principale d'approvisionnement N°3 (MSR3) et les retards observés sur la véhicules malgré les tentatives de perturbation de la sécurité par les groupes armés sur la route principale d'approvisionnement N°1 (MSR1).

De son côté, la Police de la MINUSCA s'est félicitée de la baisse constante de la criminalité surtout à Bangui. L'actualité cette semaine étant les enregistrements sur les listes électorales, la police de la MINUSCA s'est activement engagée pour le bon déroulement de ce processus. Les casques bleus apportent en effet, leur appui aux forces de sécurité intérieure, pour la sécurisation des centres d'enregistrements. Il convient également de noter qu'après Bria, Bossangoa et Bouar, la police de la MINUSCA est désormais présente à Kaga-Bandora. En effet, ce 1^{er} juillet, 10 officiers de la Police de la MINUSCA y sont déployés. A terme, ce sont 17 UNPOL qui seront déployés à Kaga-Bandora pour apporter leur appui aux forces de sécurité.

